

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/28
22 octobre 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois

Commission européenne des forêts

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

**COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION
ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES**

Vingt-deuxième session, Zvolen (Slovaquie), 14-16 septembre 1998

RAPPORT
(approuvé par la session)

Faits marquants de la session

- Le Comité mixte a été informé de ce que l'étude établie par son équipe de spécialistes des aspects socioéconomiques de la foresterie (Populations, forêts et durabilité) avait servi de base à la rédaction de la résolution L1 de la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts et que le rôle de l'équipe avait été reconnu par cette conférence. Il a exprimé le voeu de continuer à contribuer au processus paneuropéen en faveur de la gestion durable des forêts et a fixé le champ et les modalités de sa coopération (par. 24 à 27).
- Trois sujets spéciaux ont été présentés : les forêts et la foresterie en Slovaquie; les aspects sociaux de la foresterie; et l'utilisation des forêts à des fins multiples (par. 4 à 8).
- Le Comité mixte a fait le bilan des réalisations et de l'évolution récentes dans les domaines le concernant (par. 9 à 23), et a formulé des propositions en vue de son programme de travail, notamment sur les aspects sociaux de la gestion durable des forêts, les relations publiques et l'éducation écologique en foresterie, la participation et le partenariat dans le domaine forestier et la place des femmes en foresterie (par. 30 à 50).
- Le Comité mixte a décidé de constituer une équipe de spécialistes qui aurait pour tâche principale d'établir le programme d'un séminaire sur les "Partenariats" (par. 31).
- Il a examiné et approuvé un programme de travail pour la période 1999-2003 (annexes I et II).

Introduction

1. Le Comité mixte a tenu sa vingt-deuxième session à Zvolen (Slovaquie) du 14 au 16 septembre 1998. Y ont participé des représentants des pays suivants : Allemagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Suède et Suisse. Un observateur du Royaume-Uni a aussi assisté à la session.

2. M. I. Kosír, Directeur général de l'intégration européenne et des relations internationales au Ministère de l'agriculture de la Slovaquie, M. J. Ilavský (Slovaquie), Directeur de l'Institut de recherche forestière de Zvolen, M. P. Efthymiou (Grèce), Président du Comité mixte, et MM. R. Heinrich (FAO), C. Prins (CEE) et P. Poschen (OIT) ont souhaité la bienvenue aux participants.

Adoption de l'ordre du jour (point 1)

3. L'ordre du jour provisoire (TIM/EFC/WP.1/27), établi par le secrétariat, a été adopté.

Sujets spéciaux (point 2) (TIM/EFC/WP.1/1998/1 et Add.1)

i) Les forêts et la foresterie en Slovaquie

4. MM. I. Ilavský et J. Balkovič, Directeur du Département de la gestion forestière au Ministère de l'agriculture de la République slovaque, ont présenté le document *Forêts et foresterie en Slovaquie*, établi par M. Balkovič. Ils ont fait un bref historique de l'enseignement slovaque en matière de forêts et de foresterie. Selon les statistiques forestières publiées dans le Livre vert de la Slovaquie en 1996, environ 2 millions d'hectares, soit 40 % du pays, sont couverts de forêts. Depuis 1920, la superficie des forêts slovaques est passée de 34 à 40 % et, par habitant, de 0,55 ha à 0,77 ha. Le matériel sur pied a progressé de 130 m³/ha à 200 m³/ha. Jusqu'en 1990, toutes les forêts étaient exploitées par les services sylvicoles d'État, alors qu'il existe maintenant aussi des entreprises forestières non publiques (appartenant au secteur privé, aux églises, à des municipalités, etc.). La restitution des domaines privés a été faite d'après les propriétés existant en 1948. Plus de 30 % des forêts d'État étaient considérées comme dépourvues d'intérêt commercial. Le volume des abattages annuels représentait quelque 5 millions de m³. Ces dernières années, la législation forestière a dû être modifiée. Les émissions industrielles causaient de sérieux problèmes pour la santé des forêts. Les changements politiques et économiques ont aussi entraîné une modification de la structure de l'emploi dans le secteur forestier, dont les effectifs ont régressé depuis la fin des années 80 de 40 000 à 27 000 salariés actuellement. Les principales espèces de gibier de la Slovaquie étaient le chevreuil, le cerf, le sanglier, le daim, le faisan et le lièvre. On pouvait aussi chasser l'ours brun, le loup et le lynx.

5. M. Balkovič a présenté d'autres informations et observations sur le secteur forestier slovaque et mis en évidence son importance pour les produits ligneux transformés qui rapportaient 8 % du PIB, soit 16 milliards de couronnes. Il a aussi brièvement décrit l'organisation

et l'administration des entreprises forestières d'État, ainsi que les installations et ressources de la recherche forestière. En ce qui concerne l'enseignement et la formation, les ouvriers forestiers recevaient une formation de base dans les écoles forestières secondaires et un enseignement supérieur dans les écoles techniques. Il y avait en outre des organisations privées qui s'occupaient d'enseignement et de formation : associations d'employeurs de l'industrie forestière, associations forestières privées, etc.

ii) **Aspects sociaux de la foresterie** (voir par. 24 à 29)

iii) **L'utilisation de la forêt à des fins multiples**

6. M. G. Nordanstig (Suède), chef de l'équipe de spécialistes de l'utilisation de la forêt à des fins multiples, a présenté le rapport final de l'équipe. Depuis la création de cette dernière, en 1992, deux grandes manifestations avaient eu lieu :

- le séminaire sur l'exploitation à des fins multiples et la gestion de l'écosystème : de la politique générale à la pratique, Prince George (Canada), 1995;
- l'atelier sur les concepts et les solutions en matière de biodiversité dans les forêts exploitées, Jönköping (Suède), 1997.

7. Le rapport tenait compte des travaux effectués dans une quarantaine de pays dans le monde entier, de quelque 40 rapports nationaux et de 20 autres rapports reçus des pays de la région de la CEE, ce qui démontrait les énormes possibilités offertes par la foresterie à des fins multiples. Les priorités semblent avoir varié avec le temps, même au cours de la période relativement courte des activités de l'équipe de spécialistes.

8. M. M. Wenner, Forestry Enterprise (Royaume-Uni), consultant auprès de l'Office national suédois des forêts, a présenté les principales conclusions du rapport. À l'avenir, il serait souhaitable de se concentrer sur des points précis, tels que les questions socioéconomiques posées par l'utilisation de la forêt à des fins multiples, la gestion forestière participative ou la place des femmes dans la foresterie. Le Comité mixte a remercié M. Nordanstig, M. Wenner et les membres de l'équipe pour leurs très utiles travaux.

Progrès réalisés, problèmes rencontrés et priorités arrêtées dans les domaines intéressant le Comité mixte (point 3)

i) **Secteur d'activité 1 : sylviculture et gestion forestière**

9. M. J. Suoheimo (Finlande) a présenté un aperçu "provisoire" de la question, car six rapports nationaux seulement avaient été envoyés avant la session, ceux de l'Allemagne, de Chypre, de la France, de la Pologne, du Portugal et de la Slovaquie (les rapports des pays suivants ont été distribués au cours de la réunion : Fédération de Russie, Finlande, Hongrie et Roumanie). Dans ces pays, le débat international sur la gestion durable des forêts a influé sur la législation et les pratiques adoptées, aboutissant à un concept plus large de la durabilité. Plusieurs pays élaboraient en concertation des programmes ou des plans nationaux pour la foresterie.

Des mécanismes de financement étaient en voie de constitution pour en faciliter l'application.

10. Les contraintes économiques et les préoccupations relatives à la compétitivité du secteur de la foresterie étaient un problème général et la recherche des moyens permettant de poursuivre la rationalisation était considérée comme prioritaire. Un autre secteur qui méritait d'être examiné était celui des directives pratiques internationalement acceptées en matière de gestion durable, y compris en matière de sélection et d'application des techniques.

11. M. P. Efthymiou (Grèce) a complété ce résumé en rendant compte de la tendance à la régionalisation dans son pays. Cette approche comportait une sérieuse difficulté : la dispersion des responsabilités en matière de surveillance, de gestion et en particulier de prévention et de maîtrise des feux de forêt. Il était préférable de laisser le domaine des feux de forêt aux autorités forestières qui pouvaient utiliser leur personnel qualifié à la fois pour la maîtrise et la prévention des incendies.

ii) **Secteur d'activité 2 : technologies**

12. M. S. Rzadkowski (Pologne), coordonnateur du secteur d'activité 2 a présenté un aperçu des réalisations récentes et des problèmes dans ce domaine, sur la base des six rapports nationaux communiqués. Ces deux dernières années, on a constaté une mécanisation croissante des opérations forestières, les questions d'environnement étant dûment prises en compte, avec la mise en service de machines d'extraction équipées de pneus à faible pression au sol, l'emploi de liquides hydrauliques non polluants et l'utilisation d'un nombre croissant de machines d'extraction à chenilles avec une portée de 10 m.

13. On a relevé l'importance d'une gestion écologique correcte des forêts et d'une certification des forêts. D'autres problèmes importants concernaient la réduction de la consommation de carburant par mètre cube récolté, le recours accru au bois de feu et aux produits forestiers autres que le bois, ainsi que l'application des systèmes GIS et GPS aux opérations de récolte du bois et au génie forestier. Des préoccupations ont été exprimées en ce qui concerne les coûts élevés des opérations et des machines forestières modernes, l'économie des coupes d'éclaircie, les problèmes écologiques liés à l'emploi de matériel lourd, la coopération entre le secteur de la foresterie et l'industrie du bois, et l'insuffisance de la mécanisation. Les priorités ci-après ont été suggérées en ce qui concerne les activités du Comité mixte :

- Encouragement de la coopération entre les propriétaires forestiers et les industries, création de chaînes logistiques optimisées, amélioration de la communication entre fabricants et utilisateurs de matériels techniques forestiers, collecte et diffusion d'informations sur les techniques forestières et élaboration de critères en vue d'une utilisation efficace de techniques adaptées à la récolte de bois dans les forêts de montagne.

14. M. V. Korobov (Fédération de Russie) a fourni des informations sur certains problèmes liés à la récolte de bois dans son pays, tels que la diminution de la production et de la consommation nationale de bois,

la protection de la diversité biologique, la foresterie à applications multiples, la nécessité de disposer d'un plus grand nombre d'équipements et de machines modernes et la formation des ouvriers et techniciens forestiers.

15. M. J. Bartoška (Slovaquie) a fourni des renseignements supplémentaires sur différentes machines de récolte forestière utilisées en Slovaquie et sur les difficultés rencontrées par les entreprises pour mettre en service des machines perfectionnées.

16. M. R. Bonneviale (France) a rendu compte des conclusions d'un récent atelier consacré à la gestion durable des forêts dans son pays. L'on estimait important de rechercher une coopération plus étroite avec d'autres partenaires et de préserver l'équilibre entre les fonctions écologiques, économiques et sociales, plutôt que de se concentrer sur les seules fonctions relatives à l'environnement. Il fallait aussi tenir compte de la structure de la propriété, caractérisée par une forte proportion de petits forestiers privés, et veiller tout particulièrement à ne pas augmenter le prix des produits forestiers par rapport aux produits de substitution.

17. M. J. Balkovič (Slovaquie) a demandé des informations sur la compilation des données statistiques forestières fournies par des entreprises forestières privées, à partir de l'expérience acquise en Allemagne et des résultats de la réunion FAO/CEE sur la "Certification du bois" tenue à Prague (République tchèque) en août-septembre 1998.

18. M. H. Höfle (Allemagne) a fait savoir que le service forestier allemand offrait son concours à de nombreux propriétaires forestiers privés en matière de gestion forestière et disposait de renseignements fiables sur les volumes de récolte de bois et les volumes de bois sur pied. M. A. Pavel (Roumanie) a mentionné l'évolution récente de la foresterie, les niveaux de récolte de bois, les difficultés rencontrées pour accéder aux forêts, la nécessité d'adopter une nouvelle organisation et une nouvelle politique de l'administration forestière, les facteurs limitant les investissements et les moyens de financement ainsi que le manque de matériel de récolte forestière.

19. M. R. Heinrich (FAO) a rendu compte de l'évolution récente en Autriche dans le secteur des matériels de débardage par câble, en particulier l'équipement nouveau à câble mobile avec dispositif de transport autotracté et télécommande.

20. M. P. Efthymiou (Président) a estimé qu'il existait un écart croissant dans l'utilisation des machines forestières entre les pays d'Europe septentrionale et centrale et les pays en transition et qu'il serait utile de rassembler et de diffuser des informations sur les techniques forestières avancées, en exploitant les bases de données d'institutions dans les pays membres, telles que FERIC au Canada, KWF en Allemagne et Skogforsk en Suède.

21. M. G. Nordanstig (Suède) a fait savoir qu'il se tiendrait une exposition sur les machines forestières à Jönköping (Suède) en 1999, à l'intention des pays de l'hémisphère Sud.

iii) Secteur d'activité 3 : formation

22. Le coordonnateur, M. M. Büchel (Suisse), a présenté les points saillants des rapports nationaux concernant la formation et la sécurité et la santé professionnelles. Il a souligné qu'on observait dans ce domaine des tendances contradictoires. D'une part, on constatait une amélioration constante de la formation mais, d'autre part, l'emploi était en recul et le recrutement dans le secteur forestier se révélait plus difficile. La mécanisation et la mise au point de nouvelles techniques tendaient à améliorer la sécurité au travail, mais la pression en faveur de la réduction des coûts faisait planer une menace sur la sécurité et la santé professionnelles. Parmi les sujets d'étude proposés pour l'avenir, on trouvait les suivants : adaptation des programmes d'étude et des systèmes de formation à l'évolution de la nature du travail et des qualifications exigées; formation des entrepreneurs et des petits propriétaires forestiers; emploi et chômage dans le secteur forestier; privatisation et sécurité sur le lieu de travail. On a fait observer que les pays méditerranéens en particulier pourraient tirer profit de la mise en place d'une formation professionnelle systématique et de services de vulgarisation efficaces.

23. M. G. Nordanstig (Suède) a signalé un nouveau programme extensif de vulgarisation, appelé "Une forêt plus verte", qui serait lancé en Suède en 1999. Ce programme s'adressait aux propriétaires forestiers, ainsi qu'aux forestiers professionnels, et visait à atteindre entre 70 et 100 000 personnes. Son but principal était de promouvoir une nouvelle forme de planification de la gestion des forêts fondée sur une classification des forêts en quatre catégories. Les catégories I et II avaient des fonctions essentiellement productives et comportaient peu de restrictions à l'exploitation, tandis que dans les catégories III et IV priorité était donnée à la préservation. Dans le cadre de ce programme, il était prévu de publier un manuel et de créer 100 sites de démonstration couvrant l'ensemble du pays.

Incidences des activités d'autres organisations internationales, en particulier de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (point 4) (TIM/EFC/WP.1/1998/2 et Add.1)

24. Le Comité mixte a été informé de ce que l'étude établie par son équipe de spécialistes des aspects socioéconomiques de la foresterie (Populations, forêts et durabilité) avait servi de base à la rédaction de la résolution L1 à la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts et que le rôle de l'équipe avait été reconnu par cette conférence. M. M. Büchel a présenté un document établi par M. Mühlemann, président de l'équipe de spécialistes du Comité mixte, sur les "aspects sociaux de la gestion durable des forêts". Dans son rapport, l'équipe avait suggéré cinq thèmes principaux à examiner en vue de l'adoption d'une résolution et avait fait des propositions précises concernant divers objectifs et stratégies. Si certaines de ces propositions n'ont pas été retenues dans la résolution L1 adoptée par la Conférence ministérielle de Lisbonne, elles n'en demeurent pas moins valables (voir document TIM/EFC/WP.1/1998/2/Add.1). Le Comité mixte a chaleureusement remercié l'équipe et son chef M. P. Mühlemann (Suisse), pour leur excellent travail.

25. Un programme de travail paneuropéen serait établi sous peu, en coopération avec des organisations internationales, dont la CEE, la FAO et l'OIT. Le Comité mixte a exprimé le voeu de continuer à contribuer au processus paneuropéen en faveur de la gestion durable des forêts. Il a noté que son mandat ne coïncidait pas entièrement avec le champ d'application des résolutions adoptées au cours des trois conférences ministérielles, mais a estimé que beaucoup de ces activités avaient un rapport avec le programme de travail prévu et devraient y être insérées. Il a défini un certain nombre d'activités (voir liste à l'annexe III) qu'il entendait mettre en oeuvre dans le cadre de son mandat et qui seraient considérées comme des contributions au programme paneuropéen, ainsi que des activités futures éventuelles.

26. Un document devrait être établi d'après la liste à l'annexe III, indiquant les activités, ressources et résultats intéressant le Comité mixte, avec des renvois aux résolutions correspondantes. Afin que l'équipe de spécialistes puisse répondre à une demande éventuelle de nouvelles contributions émanant de l'unité de coordination de la Conférence ministérielle, le mandat de l'équipe devrait comprendre la rédaction d'un rapport sur les éléments à inclure dans le programme de travail de la Conférence. Le mandat a été prolongé jusqu'à l'an 2000 et l'équipe aura la possibilité de tenir une deuxième réunion en 1998 ou en 1999 si nécessaire.

27. Le Comité mixte a prié les secrétariats et M. Mühlemann, agissant en consultation avec l'équipe et le Comité de direction, de transmettre ces idées aux responsables du processus paneuropéen. Le cas échéant, il faudrait recommander à l'équipe de contribuer au processus. Son mandat serait alors modifié en conséquence.

28. M. P. Poschen (OIT), le membre du secrétariat chargé des liaisons avec les organisations menant des activités dans le secteur forestier en Europe et en Amérique du Nord, a donné un aperçu des relations avec ces organisations. Son exposé a porté sur les points pertinents des programmes de travail de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (UIIRF), de l'Institut européen des forêts, de *Silva Mediterranea* et du Forest Engineering Group (FEG) du Royaume-Uni. Le niveau d'activité de l'UIIRF était remonté ces dernières années et de nouvelles manifestations étaient prévues dans les pays membres de la CEE. En plus de la Division 3 de l'Union, "Travaux forestiers", sa Division 6, "Informations économiques et sociales et sciences politiques", et sa Division 8, "Environnement forestier", avaient inscrit à leur programme des points qui intéressaient le Comité mixte. La coopération restait bonne, mais l'UIIRF devrait participer davantage à la conception et à la préparation des séminaires. Des contacts étroits existaient avec l'Institut européen des forêts, mais son programme était moins en rapport avec les intérêts du Comité mixte qu'auparavant. Parmi les exceptions, il fallait noter un séminaire organisé en 1998 sur la gestion des forêts dans les zones protégées et un projet concernant le règlement des différends. *Silva Mediterranea* continuait à mettre l'accent sur la sylviculture des essences méditerranéennes et sur les incendies de forêt. Il existait une bonne collaboration sur ce dernier point avec l'équipe de spécialistes du Comité mixte. Il fallait cependant regretter qu'une conférence du FEG sur l'ingénierie forestière pour demain, prévue à Edimbourg (Royaume-Uni) en juin 1999, ait été organisée sans que l'on consulte les autres organisations actives dans ce domaine.

29. Le Comité a décidé d'intensifier encore sa coopération avec l'UIIRF et de rester en contact étroit avec l'Institut européen des forêts. Il a également décidé d'établir des contacts officiels avec l'Organisation européenne/méditerranéenne de la protection des plantes (OEPP) et d'approcher le FEG afin d'obtenir à temps des informations sur les activités prévues et d'étudier les possibilités de coopération.

Examen des activités concernant la sylviculture et la gestion des forêts (secteur d'activité 1) et programme pour 1999-2001 (point 5)

(TIM/EFC/WP.1/1998/3 et Add. 1)

30. Pour faire suite au travail accompli par l'équipe de spécialistes de l'utilisation de la forêt à des fins multiples, le Comité a décidé de publier le rapport de cette équipe en tant que document de travail FAO/CEE. M. Wenner a accepté d'en revoir la forme aux fins de la publication.

31. MM. H. Höfle et M. Wenner ont évoqué la proposition du Président concernant la constitution d'une équipe de spécialistes sur "la participation et le partenariat en foresterie". Ils ont approuvé cette suggestion et présenté un projet de mandat reproduit à l'annexe IV. Ce point était conforme à un des éléments centraux de la résolution L1 de Lisbonne et à la recommandation du rapport de l'équipe sur l'"Utilisation de la forêt à des fins multiples", selon laquelle les travaux futurs devraient plutôt porter sur les aspects individuels de ce champ très vaste. Le Comité a décidé d'associer l'équipe à son programme de travail et a prié le secrétariat d'explorer avec les autorités du Royaume-Uni la possibilité d'engager M. Wenner comme chef d'équipe. Du fait de son expérience professionnelle, de son poste actuel à la Commission des forêts au Royaume-Uni et de ses travaux accomplis en Suède pour le rapport de l'équipe de l'utilisation multiple des forêts, le choix de M. Wenner comme chef d'équipe était tout indiqué.

32. Le Comité a également décidé d'accepter une offre de la région des Flandres (Belgique) qui se propose d'accueillir un séminaire sur le "partenariat dans le secteur forestier" en 2002. Le Comité de direction a été prié d'élaborer un projet de programme de travail en consultation avec MM. Nordanstig et Wenner, ainsi qu'avec le Département des forêts de la FAO.

33. Le Comité s'est déclaré satisfait du haut niveau d'activité et de la qualité des résultats des travaux de l'équipe de spécialistes des incendies de forêt. Compte tenu du fait que, dans la région de la CEE, les incendies de forêt les plus graves étaient observés en Europe méridionale et en Amérique du Nord, il a demandé à l'équipe d'encourager les pays de ces régions à participer également à des activités portant sur d'autres régions et d'étudier activement la possibilité d'organiser un séminaire dans un pays membre méditerranéen ou en Amérique du Nord. Un élément sur l'harmonisation des statistiques des feux de forêt et des obligations de notification s'y rapportant, applicable à l'Union européenne et à la CEE, a été ajouté au mandat de l'équipe. Le chef de l'équipe a été prié de rendre compte des progrès accomplis sur ces questions à la session du Comité de direction de 1999. Depuis 1998, le Bureau of Land Management du Département de l'intérieur des États-Unis assure un soutien financier à l'élaboration du texte de l'*International Forest Fire News*, bulletin semestriel publié sous

les auspices du Comité mixte. Le Comité s'est déclaré très satisfait de cette initiative.

34. Au cours du débat sur le projet de créer une équipe de spécialistes des principes directeurs concernant les codes de pratique forestière, M. D. McAree (Irlande) a fait savoir que son pays avait entrepris de mettre en application un code complet des meilleures pratiques forestières, qui était appelé à devenir une référence obligatoire pour tous les participants aux activités du secteur forestier. Ce code servirait en outre de base à la certification. Une première version était déjà disponible. Le Comité a considéré que ce point devait être abandonné vu le manque de ressources et d'appui de la part des organes directeurs. La FAO, l'OIT et la Suède se sont déclarées intéressées et prêtes à collaborer avec l'Irlande à la mise au point du code.

35. Le Comité a approuvé le projet de programme pour le séminaire sur les "opérations forestières de demain", prévu à Pessac (France) en septembre 1999.

36. L'atelier sur les "systèmes d'information dans la foresterie" est provisoirement prévu en Finlande en mai 2000. Le Comité a demandé au coordonnateur et au secrétariat de collaborer avec le pays hôte à l'établissement d'un ordre du jour détaillé et pour fixer les dates définitives. Il conviendrait d'étudier la possibilité d'établir une collaboration avec l'Institut européen des forêts.

37. M. V. Korobov (Fédération de Russie) a fait savoir que le séminaire ou l'atelier sur l'aménagement des massifs forestiers protégés et vulnérables, initialement prévu à Sochi en 1999 ou 2000, devra être reporté à une date ultérieure. Le Comité est convenu de maintenir ce projet parmi les propositions à revoir à sa prochaine session.

Examen des activités concernant la récolte et le transport du bois (secteur d'activité 2), et programme pour 1999-2001 (point 6) (TIM/EFC/WP.1/1998/4)

38. En ce qui concerne l'atelier sur les "nouvelles tendances en matière de coupes d'éclaircie" (Zvolen (Slovaquie), 8-12 septembre 1997), des remerciements ont été adressés aux autorités slovaques pour l'excellente organisation de la réunion. Ce thème a été considéré comme revêtant un grand intérêt pour le Comité mixte dans les années à venir. Celui-ci peut donc envisager d'examiner à l'avenir la nécessité d'entreprendre des activités de suivi sur cette question.

39. Concernant l'équipe de spécialistes de la réduction des effets des travaux forestiers sur les écosystèmes, M. H. Dörflinger (Allemagne) a jugé ce thème très intéressant pour l'Union européenne. Il a souligné l'importance de la diversité biologique, ainsi que la nécessité de réduire le compactage du sol et les dégâts causés aux racines et aux troncs.

40. Pour ce qui est du point relatif à la "récolte du bois et des produits de la forêt autres que le bois dans la région méditerranéenne", qui a fait l'objet d'une proposition concernant la tenue d'un séminaire en Italie, le secrétariat a fait savoir qu'aucune réponse définitive n'avait été reçue des autorités italiennes; des propositions concernant d'autres solutions étaient, de ce fait, les bienvenues. M. Hilmi (Consultant à la FAO) a informé les participants que, comme la Turquie s'intéressait beaucoup aux produits de

la forêt autres que le bois et avait une grande expérience dans ce domaine, elle serait peut-être disposée à accueillir une telle réunion. Il a été demandé au secrétariat d'étudier la possibilité d'organiser un séminaire en Turquie.

41. Il a été proposé de tenir l'atelier sur les "nouvelles tendances de la récolte du bois à l'aide de grues à câble" à Ossiach (Autriche) du 11 au 17 juin 2000, vu les nombreuses manifestations dans le domaine de la récolte du bois et de l'ingénierie forestière déjà prévues en 1999. Il a été proposé d'organiser cette réunion en coopération avec l'UIIRF, formule qui avait donné des résultats très encourageants au séminaire tenu à Sinaia (Roumanie). Le programme de l'atelier a été présenté au Comité mixte qui l'a accepté.

42. M. R. Heinrich (FAO) a communiqué deux autres points qui ne figuraient pas dans le document TIM/EFC/WP.1/1998/4. Sur la question du rassemblement des données existantes sur la technologie forestière, il a offert l'assistance de la FAO au Comité mixte, car il s'agissait là non seulement d'un problème de transfert de technologie des pays industrialisés aux pays en transition, mais aussi d'un sujet revêtant une grande importance pour les pays en développement.

43. Enfin, il a informé la réunion que la FAO publierait en novembre cette année les actes du séminaire sur les "routes forestières et le transport du bois" écologiquement rationnels, tenu à Sinaia (Roumanie) en 1996.

Examen des activités concernant la formation professionnelle et l'ergonomie appliquée (secteur d'activité 3) et programme pour 1999-2001 (point 7)
(TIM/EFC/WP.1/1998/5).

44. Après avoir examiné l'état du Réseau de la main-d'oeuvre forestière (*FORWORKNET*), le Comité a estimé que les efforts devraient se poursuivre pour le faire connaître plus largement, en particulier dans le secteur forestier privé. Un nombre d'exemplaires suffisant des prochaines mises à jour du Réseau devaient être envoyés aux points de contact du Comité mixte, pour qu'ils puissent les distribuer aux organisations, entreprises et particuliers intéressés. Les mises à jour devaient aussi être accessibles sur les pages d'accueil de la FAO/CEE et de l'OIT.

45. Au sujet de l'expérience faite avec les groupes de travail au séminaire sur les formations forestières présentant des difficultés de réalisation, organisé à La Bastide des Jourdans (France) en 1998, le Comité a estimé qu'il s'agissait là d'un élément positif qu'on devrait retrouver dans tous les séminaires. Les séances parallèles sur différents thèmes, qui étaient quelquefois demandées, étaient à éviter car elles avaient pour effet de favoriser la compartimentalisation plutôt que les échanges et les méthodes intégrées.

46. Le Comité a approuvé l'initiative des centres de formation forestière de créer un réseau et a décidé d'aider à diffuser les informations le concernant par les voies à sa disposition, notamment *FORWORKNET*.

47. En ce qui concerne l'étude sur les petits propriétaires forestiers recommandée par le séminaire, le Comité a demandé au secrétariat de communiquer cette proposition pour examen à l'Institut européen des forêts et à l'UIIRF.

48. Le Comité a pris connaissance d'informations concernant le séminaire sur "l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation de la productivité dans le secteur forestier" (Banska Stiavnica (Slovaquie), 1998) et a relevé qu'aucun suivi n'était requis dans l'immédiat. Il a chaleureusement remercié les autorités slovaques de l'excellente organisation du séminaire.

49. Le projet de séminaire sur "les relations publiques et l'éducation en matière d'environnement dans le secteur forestier" a été considéré comme important en lui-même mais aussi comme une suite à la résolution L1 de la Conférence de Lisbonne. Le Comité a accueilli favorablement une proposition de la Suisse, le pays hôte, de reporter le séminaire à 2001 pour des raisons internes. Un programme détaillé devrait être soumis à l'approbation du Comité de direction à sa prochaine session. L'équipe de spécialistes du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO chargée des relations publiques dans le secteur forestier et le fonctionnaire de la FAO responsable de l'éducation dans ce secteur devraient participer à la conception de ce programme.

50. Le représentant du Portugal a présenté une nouvelle proposition concernant la tenue à Lisbonne, en mars 2001, d'un séminaire sur "la place des femmes dans le secteur forestier". Ce séminaire porterait sur toutes les formes de participation des femmes à la foresterie (en tant que propriétaires, ouvrières, cadres, membres du public et consommatrices). Le Comité a accueilli cette offre favorablement et demandé qu'un projet de programme soit élaboré et communiqué aux points de contact pour observations.

Examen des activités concernant les pays d'Europe centrale et orientale en transition et programme pour 1999-2001 (point 8) (TIM/EFC/WP.1/1998/6 et Add.1)

51. Mme E. Horvathné Sandor (Hongrie), rapporteuse pour cette partie du programme, a présenté une vue d'ensemble et un bilan du projet PHARE. Celui-ci, mis en oeuvre dans 13 pays d'Europe centrale et orientale, leur a permis d'analyser les besoins de leur secteur forestier et d'établir un programme d'action au niveau national. Malheureusement, l'exécution des programmes qui aurait été extrêmement profitable à ces pays ne pouvait plus, par manque de fonds, être financée par le projet.

52. En ce qui concerne les activités du Comité mixte dans les pays en transition, elle en a souligné l'importance, tout en ajoutant que les besoins et les intérêts des pays en transition étaient essentiellement les mêmes que ceux d'autres pays membres. Le Comité ne devrait donc plus avoir un programme séparé pour les pays en transition, mais plutôt assurer que leurs besoins étaient pris en compte dans la conception de ses activités régulières et encourager les pays à y participer. Cette opinion était partagée par plusieurs représentants des pays d'Europe centrale et orientale. Le Comité s'est rangé à ce point de vue et en a tenu compte au moment de décider de la structure et de l'attribution des responsabilités au sein du nouveau Comité de direction.

53. M. J. Najera (CEE) a rendu compte de l'activité de l'équipe de spécialistes de la contamination radioactive des forêts, qui avait mené à terme la tâche qui lui était assignée et avait présenté un rapport et une proposition de projet sur la façon de faire face aux incidences de la catastrophe de Tchernobyl sur les forêts. Le projet proposé avait été approuvé et le Département des affaires humanitaires des Nations Unies cherchait actuellement à obtenir auprès des donateurs les 23,3 millions de dollars nécessaires à son exécution. M. V. Korobov (Fédération de Russie) a souligné l'importance de ce travail puisque les enseignements tirés de la catastrophe de Tchernobyl pourraient être utiles à toute l'Europe, par exemple, dans le cas d'un grand incendie de forêt. Il était d'accord avec l'équipe que celle-ci avait accompli la mission qui lui avait été confiée. Le Comité a exprimé sa reconnaissance à l'équipe pour la contribution qu'elle a apportée aux activités entreprises, et a décidé de clore cet élément du programme de travail.

Adoption du programme de travail (point 9) (TIM/EFC/WP.1/1998/7)

54. En réponse à une question de M. H. Dörflinger, il a été expliqué que l'atelier qui se tiendrait en Allemagne en septembre 1999 serait organisé par le membre allemand de l'équipe de spécialistes de l'impact sur les sites, actuellement en poste à la Faculté de sylviculture de Munich. L'on pouvait donc supposer que cette activité n'aurait pas d'incidences financières pour le Gouvernement allemand.

55. M. D. McAree a confirmé l'offre faite par son pays d'accueillir un séminaire sur le reboisement ainsi que la vingt-quatrième session du Comité en septembre 2002.

56. Une proposition visant à incorporer au programme des activités sur la commercialisation des produits forestiers n'a pas été retenue puisque cette question était du ressort du Comité du bois et du Département de la foresterie de la FAO à Rome.

57. Le programme présenté aux annexes I et II a été adopté.

Questions diverses (point 10)

58. Le Comité a déploré le retard avec lequel les documents préparés pour la session avaient été expédiés. De nombreuses délégations n'avaient reçu qu'une partie de la documentation et trop tardivement pour leur permettre de se préparer à fond pour la session. Le Comité a toutefois tenu à reconnaître la qualité des documents préparés pour la session actuelle et les sessions précédentes, de même que la rapidité de leur expédition au cours des années passées. Il espérait que des mesures seraient prises pour remédier à cette situation et assurer en temps voulu la traduction, la reproduction et l'envoi des documents futurs.

59. M. M. Wenner s'est déclaré très satisfait de pouvoir assister à la session, qui avait été fructueuse et enrichissante. Il était convaincu que le Comité mixte pouvait très largement contribuer au progrès de la foresterie dans la région de la CEE.

60. Le Président, M. Efthymiou, a expliqué qu'il retirait sa proposition visant à examiner le fonctionnement du Comité de direction à la session actuelle. Il avait rédigé à cet égard un aide-mémoire avec des suggestions qui serait examiné en premier lieu par le Comité de direction lui-même. L'étude de la question pourrait ensuite être reprise à la vingt-troisième session.

61. Le Comité mixte a exprimé aux autorités slovaques, et notamment à l'équipe de l'Institut de recherche forestière de Zvolen, dirigé par MM. Ilavský, Bartoška et Gecovič, sa reconnaissance pour l'organisation efficace du séminaire et leur généreuse hospitalité.

Élection du Bureau (point 11)

62. Le Président sortant, M. P. Efthymiou, a présenté une proposition concernant la composition du nouveau Comité de direction. Il a expliqué que la structure et le nombre de sièges étaient conformes aux recommandations de l'Équipe spéciale chargée d'étudier le fonctionnement du Comité mixte adoptées en 1994.

63. Les représentants de la France, des Pays-Bas et de la Suède ont appuyé la proposition du président. Ils l'ont félicité de l'équilibre qu'il avait su maintenir entre les membres expérimentés et les membres nouveaux, et du large éventail de représentation des pays. Ils appréciaient tout particulièrement la nomination de M. McAree (Irlande) au poste de vice-président pour les liaisons avec l'Union européenne et l'Amérique du Nord.

64. Le Comité mixte a décidé de la composition et de l'attribution suivantes des responsabilités au sein du Comité de direction :

		<u>Responsabilité</u>
Président :	M. H. Höfle (Allemagne)	Coordination générale
Ancien Président :	M. P. Efthymiou (Grèce)	Liaisons avec l'Europe du sud
Vice-Présidents :	M. V. Korobov (Fédération de Russie)	Liaisons avec la Fédération de Russie
	M. D. McAree (Irlande)	Liaisons avec l'Union européenne et l'Amérique du Nord
Coordonnateurs :	M. J. Suoheimo (Finlande)	Secteur d'activité 1
	M. S. Rzadkowski (Pologne)	Secteur d'activité 2
	M. M. Büchel (Suisse)	Secteur d'activité 3

Coordonnateurs spéciaux :	Mme E. Horvathné Sandor (Hongrie)	Place des femmes en foresterie, liaisons avec l'Europe centrale/ orientale
	M. J. Ilavský (Slovaquie)	Liaisons avec le Comité du bois, la Commission européenne des forêts et l'Europe centrale/ orientale

65. Le nouveau président a remercié la réunion de la confiance qu'elle lui a témoignée. Il a souligné que le Comité mixte avait réussi à demeurer un organe tout à fait moderne malgré ses 40 ans et plus d'existence. C'était un forum qui cherchait à intégrer les différents acteurs et pays du secteur forestier et les différentes spécialisations de la sylviculture. Son mandat, son programme, sa structure et son mode d'opération étaient constamment réexaminés et modifiés pour répondre aux besoins du secteur forestier dans les pays membres. Cela n'avait été possible que grâce à la contribution des pays et au dévouement des membres individuels du Comité, dont l'importance était capitale pour assurer qu'il soit dans l'avenir aussi efficace que dans le passé. Il a très chaleureusement remercié son prédécesseur qui avait su guider le Comité en des temps difficiles. Le programme adopté à la session était un héritage de qualité qu'il pouvait léguer à son successeur.

Date et lieu de la prochaine session (point 12)

66. Comme aucune invitation n'avait été reçue des pays membres concernant la vingt-troisième session du Comité mixte, il a été décidé que celle-ci se tiendrait au Palais des Nations à Genève en l'an 2000. Le secrétariat a été prié de se renseigner le plus rapidement possible sur les installations disponibles pour cette réunion. Il conviendrait de demander aux Gouvernements de la Suisse et de la France s'il y avait la possibilité d'organiser une visite d'étude dans le cadre de la session.

Adoption du rapport (point 13)

67. Le projet de rapport a été adopté avec plusieurs amendements. Le secrétariat a été chargé de les incorporer au rapport définitif, de s'assurer de l'homogénéité du texte dans les trois langues officielles et d'en corriger les épreuves.

ANNEXE I

PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE,
DE LA GESTION ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES POUR 1999-2003

Programme du secteur d'activité 1 : sylviculture et gestion forestière,
(par exemple, utilisation de la forêt à des fins multiples, questions
écologiques et économiques, commercialisation, systèmes d'information)

1.1 Utilisation de la forêt à des fins multiples (Nordanstig)

Activités de l'équipe de spécialistes :

- Publication, comme document de travail, du rapport de l'équipe de spécialistes de l'utilisation de la forêt à des fins multiples.

Durée : **jusqu'en 1998.**

1.2 Prévention et maîtrise des incendies de forêt (Goldammer)

Activités de l'équipe de spécialistes, y compris la publication deux fois par an d'*International Forest Fire News*; l'équipe étudiera la possibilité d'organiser un séminaire dans la région méditerranéenne ou en Amérique du Nord et fera des recommandations sur l'harmonisation des statistiques sur les feux de forêt et des obligations de notification pour l'Union européenne et la CEE/FAO. Elle fera aussi rapport de ses activités à la quatorzième session du Comité de direction en 1999.

Durée : **jusqu'en 2002.**

1.3 Systèmes d'information en foresterie (Souheimo)

Atelier sur les systèmes d'information en foresterie, Finlande, mai 2000. Une proposition détaillée sera soumise à la quatorzième session du Comité de direction en 1999.

Durée : **jusqu'en 2000.**

1.4 Reboisement (McAree)

Séminaire en Irlande en septembre 2002. Un programme détaillé sera soumis à la quatorzième session du Comité de direction en 1999.

Durée : **jusqu'en 2002.**

Programme du secteur d'activité 2 : technologies, récolte et transport du bois : (par exemple, génie forestier, opérations écologiquement et économiquement rationnelles en sylviculture et pour la récolte et le transport du bois)

2.1 Routes forestières et transport du bois écologiquement rationnels
(Heinrich)

La FAO publiera les actes du séminaire tenu en Roumanie en mai et juin 1996. Elle continuera à examiner et à rassembler des renseignements sur l'évolution du secteur. Un séminaire ou un atelier sera tenu en l'an 2000 ou 2003.

Durée : ***sera fixée à la vingt-troisième session du Comité.***

2.2 Réduction de l'incidence des opérations forestières sur les écosystèmes
(Wästerlund)

Activités de l'équipe de spécialistes concernant la réduction de l'incidence des opérations forestières sur les écosystèmes :

- projet de directives
- atelier conjoint UIIRF P3.11 et FORSITRISK II, 13-17 septembre 1999, à Fedalping (Allemagne).

Durée : ***jusqu'en 2000.***

2.3 Nouvelles tendances de la récolte du bois au moyen de systèmes à câble
(Heinrich)

Proposition concernant un atelier sur les nouvelles tendances de la récolte du bois au moyen de systèmes à câble, 11-17 juin 2000, Ossiach (Autriche).

Durée : ***jusqu'en 2000.***

2.4 Opérations forestières de demain (France; Poschen)

Séminaire à Pessac, Aquitaine, France, du 20 au 24 septembre 1999 dans le cadre de la quatorzième session du Comité de direction.

Durée : ***jusqu'en 1999.***

2.5 Récolte du bois et produits autres que le bois dans la région méditerranéenne (Heinrich)

Les autorités turques seront abordées et les possibilités explorées quant à l'organisation en 2001, 2002 ou 2003 d'un séminaire sur la récolte du bois et des produits autres que le bois dans la région méditerranéenne.

Durée : ***sera fixée à la vingt-troisième session du Comité mixte.***

2.6 Opérations forestières dans les zones forestières protégées ou sensibles

Atelier sur la foresterie à des fins multiples qui sera organisé par l'Institut de recherche de la foresterie et de l'écologie forestière en montagne, à Sotchi (Fédération de Russie) en 2001 ou 2002. Un programme détaillé sera présenté à la vingt-troisième session du Comité mixte.

Durée : ***sera fixée à la vingt-troisième session du Comité mixte.***

Programme du secteur d'activité 3 : formation professionnelle et ergonomie appliquée : (par exemple, pour travailleurs, cadres et directeurs, y compris l'ergonomie appliquée et la sécurité et la santé au travail).

3.1 Réseau de la main-d'oeuvre forestière (Poschen)

Activités du Réseau de la main-d'oeuvre forestière, publication de *FORWORKNET Update* par l'OIT, deux ou trois fois par an.

Durée : **activité permanente**

3.2 Relations publiques et éducation écologique en foresterie (Büchel)

Séminaire en Suisse, septembre ou octobre 2001. Un programme détaillé sera soumis à la quatorzième session du Comité de direction en 1999.

Durée : **jusqu'en 2001**

3.3 Aspects sociaux de la gestion forestière durable (Mühlemann)

Activités de l'équipe de spécialistes.

Durée : **jusqu'en l'an 2000**

3.4 Participation à la foresterie

Une équipe de spécialistes sera créée avec pour tâche principale d'établir le programme en vue d'un séminaire sur les partenariats, en Flandre (Belgique), en 2002.

Durée : **jusqu'en 2002**

3.5 Partenariats en foresterie

Séminaire sur les partenariats, en Flandre (Belgique), en 2002.

Durée : **jusqu'en 2002**

3.6 Place des femmes dans la foresterie

Séminaire au Portugal en mars ou avril 2001. Un programme détaillé sera soumis à la quatorzième session du Comité de direction en 1999.

Durée : **jusqu'en 2001**

ANNEXE II

**PRÉSENTATION SOUS FORME DE TABLEAU
DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT
DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION ET DE LA FORMATION FORESTIÈRE**

		1999	2000	2001	2002	2003
	Comité mixte (CM) Comité de direction (CD) Sessions annuelles	CD, 14ème session, Pessac, France	CM, 23ème session, Genève, à déterminer (excursion organisée par le Gouvernement suisse ou français ?)	CD, 15ème session	CM, 24ème session, Irlande septembre	CD, 16ème session

Secteur d'activité 1 : sylviculture et gestion forestière

1.1	Utilisation de la forêt à des fins multiples	Publication du rapport de l'équipe				
1.2	Prévention et maîtrise des incendies de forêts	IFFN (bulletin, deux fois par an, activité permanente)				
1.3	Systèmes d'information en foresterie		Atelier en Finlande, mai			
1.4	Reboisement				Séminaire en Irlande, septembre	

Secteur d'activité 2 : technologies, récolte et transport du bois

2.1	Routes forestières et transport du bois écologiquement rationnels				Séminaire ou atelier en 2000 ou 2003	
2.2	Réduction de l'incidence des opérations forestières sur les écosystèmes	Projet de directives; atelier en Allemagne en septembre				
2.3	Récolte du bois avec des systèmes à câbles		Atelier en Autriche 11-17 juin			
2.4	Opérations forestières de demain	Séminaire en France, 20-24 septembre				
2.5	Récolte du bois et des produits autres que le bois dans la région méditerranéenne				Séminaire en Turquie en 2001, 2002 ou 2003 (à confirmer)	
2.6	Opérations forestières dans les zones protégées ou sensibles				Atelier sur la foresterie à des fins multiples dans la Fédération de Russie en 2001 ou 2002 (à confirmer)	

Secteur d'activité 3 : formation professionnelle et ergonomie appliquée

3.1	Réseau de la main-d'oeuvre forestière	Poursuite de la publication de <i>FORWORKNET</i>				
3.2	Relations publiques et éducation écologique en foresterie			Séminaire en Suisse, septembre ou octobre		
3.3	Aspects sociaux de la gestion durable des forêts (équipe de spécialistes)	Équipe reconvoquée si nécessaire, réunions possibles, date de clôture 2000				
3.4	Participation (équipe de spécialistes)	Activités de l'équipe de spécialistes				
3.5	Partenariats				Séminaire sur les partenariats, en Flandre, Belgique	
3.6	Place des femmes dans la foresterie			Séminaire à Lisbonne mars ou avril		

ANNEXE III

**Activités que le Comité mixte FAO/CEE/OIT pourrait entreprendre
comme contribution au programme paneuropéen des travaux sur la forêt**

- (* = activité confirmée)
(** = nouvelle activité proposée)
- 1.* Établir un inventaire facile à consulter des précédents travaux du Comité mixte.
 - 2.* Séminaire sur l'éducation écologique en foresterie (Suisse), 2001.
 - 3.* Séminaire sur la place des femmes en foresterie, Lisbonne (Portugal), mars ou avril 2001.
 - 4.* Séminaire sur les partenariats en foresterie, Flandre (Belgique), 2002.
 - 5.** Application de mesures de transformation dans les institutions forestières.
 6. Comptes rendus du Séminaire sur la sécurité et la santé au travail, Kuopio (Finlande), 1994, et Konolfingen (Suisse), 1996.
 - 7.** Diversification des activités des entreprises forestières.
 - 8.** Coordination de la stratégie forestière avec le développement industriel.
 - 9.** Séminaire/atelier sur la formation aux imprévus.
 10. Réseau de la main d'oeuvre forestière (*FORWORKNET*), déjà en activité.
 11. Réseau d'institutions de formation (créé à la Bastide des Jourdans (France)), automne 1998.
 12. Étude sur la formation : "Professions, compétences et formation", publiée, 1996.
 13. Directives sur la réduction de l'incidence des opérations forestières sur les écosystèmes (en préparation par l'équipe de spécialistes); fin des travaux prévue en l'an 2000.
 14. Activités de l'équipe des feux de forêt (statistiques, *International Forest Fire News*), activité permanente.
 - 15.* Résolution des différends et gestion participative.

16. Rapport sur l'utilisation de la forêt à des fins multiples par l'équipe de spécialistes et comptes rendus du séminaire tenu à Prince George (Canada), 1995.
- 17.* Plantations forestières (rapports avec la Convention sur la biodiversité, la CCCC et le développement rural - Résolution L1).

ANNEXE IV

MANDATS DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES

MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES PARTENARIATS	
A. ATTRIBUTIONS	
ÉTABLIES PAR : Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières	
Références : Rapport de la vingt-deuxième session du Comité mixte : TIM/EFC/WP.1/28	
MANDAT :	<ol style="list-style-type: none">1. Contribuer à la préparation des séminaires proposés sur les relations publiques et l'éducation écologique en foresterie, en Suisse, sur les partenariats, en Belgique.2. Clarifier la notion de "participation" et créer des mécanismes et des possibilités permettant un développement de la gestion forestière participative (participation du public), une sensibilisation accrue à la forêt et une plus grande utilisation des produits et services forestiers par le public.3. Rassembler et entreprendre des études de cas.4. Rédiger pour le Comité mixte un rapport sur la gestion participative, énonçant des principes, des stratégies et des directives.
DURÉE :	Jusqu'en 2000
APPROUVÉ PAR :	La vingt-deuxième session du Comité mixte
RAPPORTS :	L'équipe soumet un rapport à chaque session du Comité mixte et du Comité de direction
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES DIXHUIT PROCHAINS MOIS :	
Rapport au Comité de direction en 1999	

ANNEXE V

**Excursion à Cierny Balog
Visite de la forêt vierge de Dobroc et des chablis de la région d'Osrblie,
dimanche 13 septembre 1998**

L'excursion a été menée par M. Engler, directeur de l'Office national des forêts à Cierny Balog. Le Bureau régional des forêts à Hronec administre 38 000 hectares de forêts appartenant à l'État, situés à une altitude variant entre 470 et 1 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le domaine comprend 63 % d'épicéas, 14 % de sapins, 1 % d'autres arbres conifères et 22 % d'arbres feuillus (hêtres, ormes, érables et frênes). Les précipitations moyennes sont de l'ordre de 900 mm.

Le Bureau régional comprend huit bureaux subsidiaires et 52 unités. Un forestier est chargé de 500 à 700 hectares. Il existe aussi trois unités spécialisées chargées de la récolte et du transport du bois. En outre, des pépinières s'étendent sur 20 hectares, autosuffisantes pour la production de plantules.

Dans le passé, le bois était transporté sur les rivières et par un chemin de fer construit en 1908 et utilisé jusqu'en 1930; avec l'acquisition d'engins forestiers, on utilise de plus en plus les routes forestières. En 1996, les vents ont abattu quelque 400 000 m³ de bois sur une superficie de 850 hectares. En 1997, les tempêtes en ont abattu 560 000 m³. Le bois provenant des chablis a été vendu sur pied. Pour les opérations de récupération l'on a recruté quelque 1 200 travailleurs forestiers. Les machines utilisées comprenaient 80 débusqueuses, 60 tracteurs agricoles, 24 systèmes à câble et 2 récolteuses. Elles ont permis la manutention de 1 000 m³ en moyenne par jour.

Il est prévu que la zone des chablis sera régénérée d'ici six ans.

Les participants ont été invités par l'Entreprise forestière régionale à déjeuner à l'hôtel Biatlon, qui est au centre des installations du même nom. Les participants ont aussi été emmenés faire un tour sur un chemin de fer historique à voie étroite, qui est aujourd'hui une attraction touristique.
